Ayguès Ouvèze EN PROVENCE
Communauté de communes
CAMARET-SUR-AYGUES
LAGARDE-PARÉOL
PIOLENC
SAINTE-CÉCILE-LES-VIGNES
SÉRIGNAN-DU-COMTAT
TRAVAILLAN
UCHAUX
VIOLÈS

Séance du conseil communautaire

Lundi 25 septembre 2017

ORDRE DU JOUR

Le conseil communautaire sera précédé à 18 h de la présentation, par les représentants de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, de la mission d'accompagnement à la définition de la politique locale du commerce

Développement économique / tourisme / commerce / agriculture

QUESTION N°1 / DELIBERATION N°2017-065 : **MISSION D'ACCOMPAGNEMENT A LA DEFINITION DE LA POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE PROPOSEE PAR LA CCI DE VAUCLUSE / APPROBATION**
Rapporteur : M. Philippe de BEAUREGARD
Le conseil communautaire est appelé à approuver les termes de la mission d'accompagnement proposée par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse dans le cadre du transfert de la compétence « politique locale du commerce » et à autoriser le Président à signer la convention qui l'accompagne. ***La proposition de la CCI est transmise par voie dématérialisée.***
→ Note de synthèse n°1

QUESTION N°2 / DELIBERATION N°2017-066 : **INSTAURATION DE LA TAXE DE SEJOUR / APPROBATION**
Rapporteur : M. Philippe de BEAUREGARD
Le conseil communautaire est appelé à approuver l'instauration de la taxe de séjour qui entrera en vigueur à compter du 1er janvier 2018, selon les modalités et la grille tarifaire explicitées dans la note de synthèse.
→ Note de synthèse n°2

QUESTION N°3 / DELIBERATION N°2017-067 : **DEMANDE DE SUBVENTIONS A L'AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE ET AU CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR AU TITRE DU FEADER, POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UNE STATION COLLECTIVE DE LAVAGE DES PULVERISATEURS**
Rapporteur : M. Philippe de BEAUREGARD
Par délibération du 27 octobre 2016, le conseil communautaire avait autorisé le Président à solliciter des subventions auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur au titre du FEADER pour la création d'une station collective de lavage des pulvérisateurs avec collecte et traitement des effluents phytosanitaires à Sainte-Cécile-les-Vignes.
Le conseil communautaire est appelé aujourd'hui à autoriser le Président à solliciter ces aides pour cette même opération, et à approuver le plan de financement s'y rapportant réactualisé en fonction des coûts réels des travaux.
→ Note de synthèse n°3

Finances / budget

QUESTION N°4 / DELIBERATION N°2017-068 : **DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET PRINCIPAL / APPROBATION**
Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE
Le conseil communautaire est amené à approuver la décision modificative n°2 du budget principal, qui vise à réajuster les dépenses et les recettes inscrites au budget primitif en section de fonctionnement et d'investissement.

QUESTION N°5 / DELIBERATION N°2017-069 : **DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT / APPROBATION**
Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE
Le conseil communautaire est amené à approuver la décision modificative n°1 du budget annexe assainissement, qui vise à réajuster les dépenses inscrites au budget primitif en section d'exploitation et d'investissement.
→ Note de synthèse n°4 pour les questions 4 et 5

QUESTION N°6 / DELIBERATION N°2017-070 : **CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES POUR LES AIRES COLLECTIVES DE LAVAGE DES PULVERISATEURS AGRICOLES / APPROBATION**
Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE
Le conseil communautaire est appelé à approuver la création d'une régie de recettes pour les aires collectives de lavage des pulvérisateurs agricoles, permettant l'encaissement des produits liés, d'une part, aux tarifs appliqués aux adhérents en cas de perte des clés ou badges d'accès aux aires, et d'autre part au coût de l'utilisation de l'aire.
→ Note de synthèse n°5

QUESTION N°7 / DELIBERATION N°2017-071 : **ANNULATION DE TITRE SUR EXERCICE ANTERIEUR**
Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE
Une subvention de 50 000 € avait été accordée à la communauté de communes par la Région en 2011 au titre du PAS, avec versement d'un premier acompte de 25 000 € à la fin 2011 et le solde d'un même montant à la fin 2012. Mais il s'avère que c'est au total 75 000 € qui ont été titrés, soit 25 000 € de plus que le montant de la subvention allouée.
Il convient donc de procéder à une annulation de titre à hauteur de 25 000 €.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

QUESTION N°8 / DELIBERATION N°2017-072 : **INSTAURATION DE LA TAXE POUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PREVENTION DES INONDATIONS ET FIXATION DE SON PRODUIT**
Rapporteur : M. Louis DRIEY
Le conseil communautaire est appelé à approuver l'instauration de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la protection contre les inondations, ainsi qu'à fixer son produit, qui entrera en vigueur à compter du 1er janvier 2018, selon les modalités explicitées dans la note de synthèse et le support de présentation joint en annexe.
→ Note de synthèse n°6

Commande publique

QUESTION N°9/ DELIBERATION N°2017-073 : **ATTRIBUTION DU LOT N°2 DU MARCHE DE CONSTRUCTION DE L'AIRE DE LAVAGE POUR LES PULVERISATEURS / APPROBATION**
RAPPORTEUR : M. Gérard SANJULLIAN
Le conseil communautaire est amené à entériner le choix de la commission d'appel d'offres qui, lors de sa réunion du 25 septembre dernier, a retenu l'offre de la société BOUZIGUES pour le lot n°2 du marché de construction d'une aire de lavage pour les pulvérisateurs à Sainte-Cécile-les-Vignes.
→ Note de synthèse n°7

Aménagement de l'espace / SCOT

QUESTION N°10 / DELIBERATION N°2017-074 : **DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS AMENES A SIEGER AU SEIN DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON**
Rapporteur : M. Joseph SAURA
Le conseil communautaire est amené à désigner les huit délégués titulaires et les huit délégués suppléants qui vont être amenés à siéger au sein du Comité syndical du Syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon.

QUESTION N°11 / DELIBERATION N°2017-075 : **PROPOSITION DE DESIGNATION D'UN VICE-PRESIDENT POUR SIEGER AU SEIN DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON**
Rapporteur : M. Max IVAN
Le conseil communautaire est amené à désigner les 8 délégués titulaires et les 8 délégués suppléants qui vont siéger au sein du Comité syndical du Syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon.
→ Note de synthèse n°8 pour les questions 10 et 11

Affaires générales

QUESTION N°12 / DELIBERATION N°2017-076 : **MODIFICATION DES STATUTS DU SEV / APPROBATION**
Rapporteur : M. Louis DRIEY
Le conseil communautaire est appelé à approuver la modification des statuts du Syndicat d'électrification vauclusien (SEV) adoptés lors de la réunion du comité syndical du 28 juillet 2017.
Les statuts du SEV sont transmis par voie dématérialisée.
→ Note de synthèse n°9

Personnel

QUESTION N°13 / DELIBERATION N°2017-077 : **MODIFICATION DE L'EMPLOI D'AGENT DE MAITRISE OCCUPE PAR LE RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES**
Rapporteur : M. Max IVAN
Le responsable des services techniques, démissionnaire à compter du 1er octobre, avait été nommé sur le grade d'agent de maîtrise à la suite de sa réussite au concours. La personne amenée à lui succéder devra être nommée sur le même grade. Mais il se peut que, faute de trouver un candidat disposant du profil recherché par voie de mutation, l'autorité territoriale choisisse le recrutement d'un contractuel. Il convient donc de modifier la délibération en ce sens.
→ Note de synthèse n°10

QUESTION N°14 / DELIBERATION N°2017-078 : **CONTRAT GROUPE AVEC CNP ASSURANCES / SOFAXIS POUR L'ASSURANCE DU PERSONNEL / APPROBATION**
Rapporteur : M. Max IVAN
La communauté de communes a reçu du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Vaucluse les résultats de la consultation qu'il avait lancée pour la prestation d'assurance des risques statutaires des agents territoriaux.
Le conseil communautaire est appelé à approuver les termes de ce contrat à passer avec la compagnie d'assurance CNP Assurances et son courtier gestionnaire SOFAXIS, et à autoriser le Président à le signer. ***Le contrat d'assurance est joint par voie dématérialisée.***
→ Note de synthèse n°11